

Les archives, notre mémoire collective

Stéphanie Favreau et Julie Bellefeuille

Volume 22, numéro 3, 2017

État des lieux de la mémoire archivistique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/84309ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)
1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Favreau, S. & Bellefeuille, J. (2017). Les archives, notre mémoire collective. *Histoire Québec*, 22(3), 19–22.

Les archives, notre mémoire collective

par Stéphanie Favreau et Julie Bellefeuille

Stéphanie Favreau est diplômée du baccalauréat et de la maîtrise en histoire ainsi que du certificat en gestion des documents et des archives de l'UQAM. Elle travaille au Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges depuis mars 2016 à titre d'archiviste adjointe et contribue activement à la mission du Centre.

Possédant déjà un baccalauréat en géographie et une maîtrise en urbanisme, Julie Bellefeuille, après avoir opéré un changement de carrière, a obtenu une maîtrise en histoire ainsi qu'un certificat en gestion des documents et des archives de l'UQAM. Depuis janvier 2014, elle est archiviste et directrice du Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges où elle peut mettre à profit ses connaissances afin de préserver et diffuser la mémoire de la région où elle a grandi.

Les archives sont le reflet de notre passé. Grâce à elles, tous peuvent connaître l'histoire d'une personne, d'une famille, d'un événement ou d'un organisme. Ces documents laissent des traces et servent de preuves afin de documenter un moment ou une action passée. Pourtant, les archives sont méconnues de la population. S'attardant le plus souvent aux objets, peu d'entre nous connaissent l'existence de ces trésors documentaires. Pour beaucoup, ce ne sont que de vieux papiers ramassés par les historiens amateurs qui, de toute façon, ramassent tout ce qu'ils trouvent, ou bien ce sont des documents seulement accessibles aux universitaires. S'ils savaient! Plus que de vieux papiers, les archives, qui existent depuis la nuit des temps, représentent notre mémoire collective.

Les documents, ces archives

Les archives prennent différentes formes selon qu'on les dit actives (documents toujours utilisés par une personne ou un organisme), semi-actives (documents utilisés à l'occasion) ou historiques (qui ne sont plus d'utilité courante). Ce sont ces dernières qui nous interpellent lorsqu'on effectue une recherche historique ou lorsqu'on s'intéresse plus particulièrement à l'histoire d'un personnage ou d'un événement, car elles sont conservées « sans limitation de durée pour la documentation historique de la recherche »¹. Les documents ayant été reçus ou produits par une personne à l'époque même

des événements et bien préservés par la suite deviennent la preuve dont on a besoin pour asseoir la véracité d'un fait. Qui plus est, une archive est rarement conservée seule. On nomme fonds d'archives un ensemble de documents de toute nature ayant été réunis par une même personne ou un organisme. Le fonds d'archives, contrairement à la collection, contient donc des documents reliés entre eux, dont la valeur d'information justifie la conservation permanente.

Les archives, un aperçu historique

Depuis des millénaires, les peuples ont produit des documents et ont tenté de les conserver. L'écriture est apparue, mais encore fallait-il

préserver les supports tels les plaques d'argile cuites, les tablettes de bois, les vases, les papyrus et les murs des temples sur lesquels on a vu apparaître mots et dessins. De ces supports, quelques-uns sont parvenus jusqu'à notre époque parce qu'ils étaient plus durables. Toutefois, certains sont disparus, tels le papyrus et les tablettes de bois, emportant avec eux leurs secrets et la mémoire d'événements passés.

Selon Bruno Delmas, « [c]'est au Proche-Orient, où l'écriture est apparue, que l'on trouve les plus anciennes archives »². C'est aussi dans cette région que se sont regroupées des populations afin de se constituer



Une carte postale : souvenir et informations. (Source : Fonds Émery Lalonde, P29, E1, Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges.)

en société. La logique veut qu'un peuple se regroupant devienne plus sédentaire, qu'il édifie des structures urbaines et qu'il veuille conserver la trace des faits et gestes tant sociaux que commerciaux ou politiques. Ainsi naissent les archives. Tant en Égypte qu'en Grèce ou à Rome, la bureaucratie devient importante et les édifices voués aux archives sont localisés près des bâtiments de pouvoir. Certains lieux sont accessibles à la population, tel le Tabularium, édifice situé sur la place de l'Agora à Rome, abritant les archives administratives. Au cours des siècles suivants, le parchemin, support plus durable et fabriqué localement, fait son apparition en Europe. Au Moyen Âge, le papier est inventé. Puis à la Renaissance, l'imprimerie le sera à son tour. Il s'ensuit alors une production accrue et une accumulation de documents. Ceux-ci, le plus souvent gardés dans des coffres ou des chartriers, appartiennent principalement aux dirigeants comme les rois, les princes et les seigneurs, aux monastères et aux abbayes. Le plus souvent juridiques, les archives sont déjà « numérotées et classées suivant différents systèmes et dotées de registres d'inventaire et conservées dans des coffres et des salles spéciales »³.

Bien qu'éloignés de la mère patrie, les dirigeants de la Nouvelle-France se préoccupent tout autant de leurs archives coloniales : l'intendant Gilles Hocquart fait aménager, vers 1732⁴, deux dépôts pour bien conserver les archives du Conseil supérieur, celles de la prévôté et les actes des notaires décédés. Les preuves de l'histoire du pays sont donc protégées à Québec. En est-il de même en région? Nous pouvons supposer qu'il existe une certaine forme de conservation : les paroisses ont leurs registres, les seigneurs possèdent des documents dont certains sont parvenus jusqu'à nous, tandis que des marchands et des citoyens ont sauvé des documents relatant leurs activités et leur vie personnelle, les transmettant à leur famille de génération en génération puis aux centres d'archives et d'histoire. Un bond en avant nous mène en 1983 alors que la loi sur les archives est adoptée. Celle-ci oblige les organismes publics à produire un calendrier de conservation afin de connaître les documents qu'ils conservent pour leur valeur d'information et de témoignage ou ceux qu'ils peuvent éliminer. Les organismes privés et les familles n'ont aucune obligation quant à la préservation de leurs précieux

documents. Pourtant plusieurs le font et ainsi l'histoire d'une région à travers une famille, une entreprise ou un organisme est préservée.

La conservation, une affaire de famille et de société

Si ce n'était de l'effort déployé entre autres par les civilisations anciennes, les administrations, les monastères, les dynasties royales et les nations pour conserver les traces de l'évolution de l'humanité, que resterait-il aujourd'hui du passé de l'homme? Une volonté et un devoir de conservation des manuscrits et des imprimés se sont imposés au fil du temps, et cela, pour toutes sortes de raisons. Aujourd'hui, il ne fait pas de doute que l'archive est l'indispensable outil de base de toute recherche historique, jouant un rôle capital dans l'étude du passé. Tout le monde produit des archives : les individus, les familles, les organismes, les entreprises, les gouvernements, etc. Nos vies au quotidien, nos activités et nos réalisations laissent des traces et celles-ci se trouvent dans les documents que nous créons. Voilà pourquoi il est important de conserver ces traces. Nous produisons tout un chacun une mine d'or d'information qui renseigne sur notre époque, notre société et notre culture. Évidemment, tout ne nous est pas utile et il est impossible de tout garder. Les documents d'archives doivent avoir une valeur de témoignage et d'information, mais ils doivent également avoir un sens pour nous. Ils doivent nous permettre de reconstituer les événements du passé et d'en préserver la mémoire pour les générations futures.

Comment conserver cette mémoire

Une fois le patrimoine archivistique conservé dans un environnement propice à sa sauvegarde, il peut être mis à la disposition de tous et valorisé. Mais comment bien le conserver et où? Si beaucoup croient que l'endroit le plus sécuritaire pour conserver leurs documents d'archives est à la maison, détrompez-vous. Les archives ont besoin de conditions ambiantes particulières pour être



Des archives de toutes sortes. Photographie : Madeleine Charette.
(Source : Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges)

préservées à long terme et ce n'est ni dans les sous-sols, les greniers, les placards ou les entrepôts qu'elles se trouvent. Température et humidité contrôlées sont de mise pour éviter une détérioration prématurée. Les documents doivent également être à l'abri de la lumière et de la chaleur. Aussi, pour prévenir les dommages causés par le temps, les archives sont rangées dans des boîtes et chemises sans acide. Les agrafes et les trombones métalliques sont retirés. Il faut, de préférence, mettre à plat tous les documents ayant été pliés et roulés. Voilà une série de règles qui n'est pas à négliger et les organismes les mieux placés pour répondre aux besoins particuliers des archives sont les centres et les services d'archives agréés.

Les centres d'archives agréés, des lieux de conservation et de diffusion

Une très bonne façon de conserver le patrimoine documentaire d'une région est de le donner à un centre d'archives agréé par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Les centres d'archives qui méritent ce statut répondent à des critères décidés par BAnQ touchant l'acquisition, la conservation et la diffusion des archives. Ces centres sont reconnus pour leur capacité à conserver et diffuser le patrimoine archivistique. Au Québec, on compte 37 centres d'archives agréés répartis dans toutes les régions administratives, dont le Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges. Chacun d'entre eux acquiert des fonds d'archives qui traitent de l'histoire de leur région.

Le Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges, gardien de la mémoire d'une région

Le Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges est un organisme à but non lucratif en fonction depuis 1991. D'abord conçu comme un centre de documentation et de généalogie, le Centre acquiert ses lettres de noblesse en l'an 2000 à la suite de son agrément par BAnQ. Sa mission : récolter la mémoire documentaire de tous



Du rangement adapté : les étagères mobiles. Photographie : Julie Bellefeuille.
(Source : Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges)



Boîte et chemise pour bien conserver. Photographie : Julie Bellefeuille.
(Source : Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges)



Entrée du Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges.
Photographe : Julie Bellefeuille.
(Source : Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges)

ceux et celles qui, par leurs activités et réalisations, ont illustré à leur façon l'histoire de Vaudreuil-Soulanges. Cette mission s'accomplit par l'acquisition, la conservation et la diffusion du patrimoine archivistique de la région. Les activités diffusant les archives permettent de prendre connaissance de ces trésors documentaires, mais favorisent également la participation citoyenne à cette prise de conscience de sauvegarde.

À preuve, le projet « Avec les yeux d'hier et d'aujourd'hui », fort d'une participation multigénérationnelle, a gagné le prix du Gouverneur général pour le projet communautaire francophone 2016. Le territoire d'activité du Centre d'archives recouvre la municipalité régionale de comté

(MRC) de Vaudreuil-Soulanges, soit le territoire des anciennes seigneuries de l'Île Perrot, de Nouvelle-Longueuil, de Rigaud, de Soulanges et de Vaudreuil ainsi que le canton de Newton. Dans son contexte régional, le Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges propose à sa clientèle des services professionnels de qualité et des activités visant la sauvegarde de cette mémoire documentaire et l'affirmation de l'identité collective régionale.

Le Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges est un partenaire de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et membre du Réseau des services d'archives du Québec ainsi que du Regroupement des services d'archives privées agréés du Québec.

Bibliographie

BRAZEAU, Jean-Luc et Isabelle AUBUCHON. *Le Centre d'histoire La Presqu'Île, 20 ans au service de la mémoire de Vaudreuil-Soulanges*, éditions Centre d'histoire La Presqu'Île, Vaudreuil-Dorion, 2011, 48 pages.

DELMAS, Bruno. *Les archives, une longue histoire : quelques jalons*, Module 2, section 2, 14 novembre 2011, PIAF (portail international archivistique francophone), p.7. [en ligne] http://www.piaf-archives.org/sites/default/files/bulk_media/m02s2/section2_papier.pdf. (Page consultée le 12 octobre 2016).

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE, *Dictionnaire de terminologie archivistique*, 2002, Mise en forme par les Archives départementales du Nord, 2007. [en ligne] <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/3226>. (Page consultée le 7 février 2016, relue le 12 octobre 2016).

Notes

- 1 DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE, *Dictionnaire de terminologie archivistique*, 2002, Mise en forme par les Archives départementales du Nord, 2007. [en ligne] <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/3226>. Page consultée le 7 février 2016, relue le 12 octobre 2016.
- 2 Bruno DELMAS, *Les archives, une longue histoire : quelques jalons*, Module 2, section 2, 14 novembre 2011, PIAF (portail international archivistique francophone), p.7. [en ligne] http://www.piaf-archives.org/sites/default/files/bulk_media/m02s2/section2_papier.pdf. Page consultée le 12 octobre 2016.
- 3 *Op. cit.*, p. 11.
- 4 Jean-Luc BRAZEAU et Isabelle AUBUCHON, *Le Centre d'histoire La Presqu'Île, 20 ans au service de la mémoire de Vaudreuil-Soulanges*, éditions Centre d'histoire La Presqu'Île, Vaudreuil-Dorion, 2011, p. 7.